



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

15 décembre 2016

Décision du 29 novembre 2016 relative aux modifications dans leur version anglaise des règles de fonctionnement de la chambre de compensation et du système de règlement-livraison d'instruments financiers LCH SA sur le segment des Credit Default Swaps (CDS) visant notamment les changements liés à la licence de Clearing Agency auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC)

 Télécharger le contenu

Mots clés

EUROPE & INTERNATIONAL

DÉRIVÉS OU PRODUITS STRUCTURÉS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

16 janvier 2025

Résilience opérationnelle - L'AMF applique les orientations révisées de l'ESMA sur la coopération de surveillance et l'échange d'informations dans le cadre du Digital...



ACTUALITÉ

DÉRIVÉS OU PRODUITS STRUCTURÉS

20 décembre 2024

EMIR 3 : l'AMF met à jour sur son site internet les formulaires de notification



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

ARNAQUES

19 décembre 2024

Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°59 - Décembre 2024

*Mentions légales :*

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02